

De l'achat public durable à une stratégie globale d'éco-responsabilité

Raphaël GUASTAVI
Département Acteurs Publics ADEME

Vers l'exemplarité des acteurs publics

- Les achats durables comme point de départ
- L'intégration des achats comme élément transversal
- Le cadre national :
 - Plan National d'Action pour des Achats Publics Durables
 - La Stratégie Nationale de Développement Durable
 - L'Etat exemplaire : circulaire PM du 03/12/08 et ses déclinaisons par ministère
- Les outils de l'ADEME pour l'écoresponsabilité

Les achats durables comme point de départ

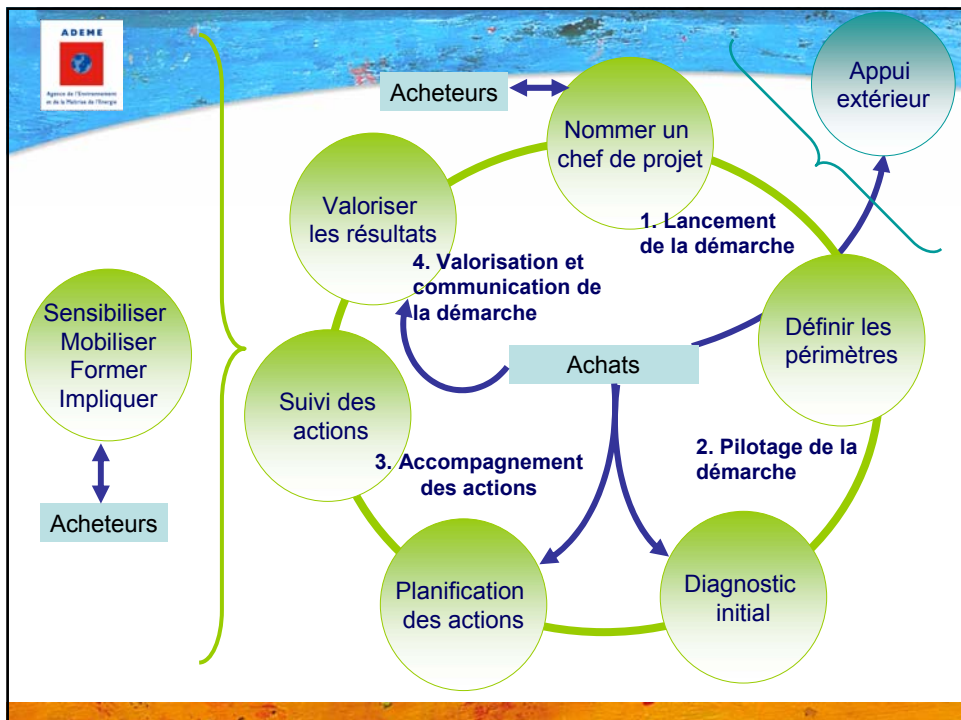
- Être **exemplaire** dans le fonctionnement interne des acteurs publics, à travers :
 - une politique d'achats favorisant les éco-produits
 - la réduction de leurs consommations d'eau, d'énergie, de papier ;
 - l'amélioration de la gestion de leur patrimoine bâti et non bâti ;
 - l'amélioration de la gestion de leurs déplacements ;
 - la sensibilisation et la formation au développement durable de leurs personnels
- Objectif d'être plus **responsable**, diminuer les **impacts** liés aux activités des services publics, plus **économique**, légitimer le discours auprès des citoyens-administrés, **soutenir l'offre de produits et services plus responsables**
- Enjeux dans l'animation de « territoires durables »
 - Intégration de l'éco responsabilité dans les **projets d'Agenda 21**, de **Plans Climats Territoriaux** : **féderer les partenaires** autour du développement durable et de la lutte contre le réchauffement climatique

La mobilisation interne

- Quelles sont les équipes à mobiliser ?
 - Les **décideurs** : élus, directeurs, chefs de service
 - L'ensemble des équipes techniques et administratives, de façon différenciée et adaptée à leurs missions
- Pourquoi mobiliser les équipes pour le développement durable ?
 - **Parce que l'ampleur des enjeux le demande** : **réduction des émissions de gaz à effet de serre**, diversification de l'offre d'**écoproduits**, implication **sociale**...
 - **Parce que le thème est fédérateur** : **levier de motivation des agents**, occasion de favoriser l'**esprit d'équipe**, donner du sens et de la cohérence avec les **valeurs et le projet de la collectivité**.
- Comment ?
 - Les changements ne sont pas acquis
 - Capacité de l'organisation à créer les **conditions de réussite d'un changement** dans lequel chacun doit identifier **son intérêt et trouver du sens**

L'intégration des achats comme élément transversal dans la structure publique

- Par définition, les actions « achats » touchent l'ensemble des services et des directions
- Ils permettent de travailler sur tous les thèmes de l'éco-responsabilité
- Ils peuvent être le facteur commun de sensibilisation sur les enjeux du développement durable
- Ils intègrent des aspects environnementaux, sociaux et économiques pour les produits et les services



Nommer un
chef de projet

Définir les
périmètres

1. Lancement de la démarche

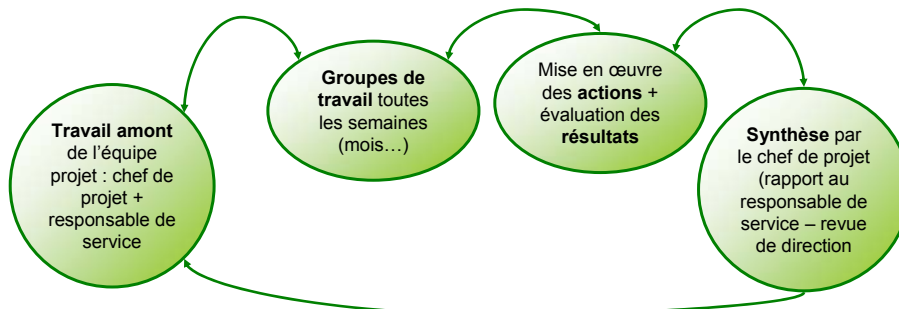
Étape de décision préalable
de la hiérarchie

- a) Choisir un chef de projet
- b) Définir le périmètre d'actions
- c) Associer le contrôle de gestion

a) Missions :

- réaliser un diagnostic initial,
- définir un plan d'actions,
- mobiliser les agents,
- être garant de la démarche,
- évaluer la démarche.
- Doit disposer d'un soutien de la hiérarchie, d'une équipe projet, de moyens

Rythme à mettre en place par le chef de projet



b) Périmètres d'action

- Physique (exemple : un bâtiment, un service, un site géographique...)
- Sur les activités (exemple : administratif, technique...)
- Sur les projets (exemple : actions relatives aux comportements, aux achats, aux travaux...)
- Périmètre à élaborer en fonction de la motivation des agents

c) Associer à la démarche éco-responsable les gestionnaires de site

- Pour favoriser la collecte de données
- Pour valoriser et diffuser des informations
- Pour soutenir les politiques d'achats et mesurer les réductions (économies générées)
- Le contrôle de gestion est légitime et incontournable dans ces démarches

2. Pilotage de la démarche

Diagnostic initial

Planification des actions

a) Établissement du diagnostic initial

- Il sera la base de la démarche et de la stratégie globale

b) Structurer un plan d'actions

- Elles donneront un sens à la démarche, et sera le « concret »

c) Se former et former

- Les formations permettront d'atteindre l'implication et la montée en compétence des agents

Appui extérieur possible

a) Établissement du diagnostic initial

- Etat des lieux sur l'ensemble des thématiques de l'éco-responsabilité
- Utilisation de la méthode Bilan Carbone®
- Allégé : sur quelques thématiques
- Participatif : groupes de travail sur des thèmes
- Approfondi : certains thèmes, ex : audit énergétique
- Définition d'objectifs *SMART*
 - (Spécifiques, Mesurables, Ambitieux, Réalistes, Temporels)
- Attention : ne pas rester sur un diagnostic trop long. Prévoir 2 à 4 mois maximum avant les premières actions



c) Se former et former

- Se former à l'éco-responsabilité : connaissance du « pourquoi ? », conduite de projet pour résoudre le « comment ? »
- Se former à des thématiques spécifiques : énergie, changements climatiques, transports...
- Sensibiliser, former l'équipe projet, les agents
- Organiser des échanges d'expériences « sur le terrain » entre services ou entre sites

- Offre de formations ADEME www.ademe.fr
- Offre de formations IFORE www.ifore.ecologie.gouv.fr

Appui
extérieur
possible

3. Accompagnement des actions

a) Pilotage de l'action

- Outils de conduite de projet

b) Suivi des actions

- Mettre en place un processus de suivi des indicateurs

c) Évaluer et formaliser

- Etudier les résultats obtenus en fonction des objectifs visés

3. Accompagnement des actions

a) Pilotage de l'action

Action N°	Intitulé de l'action	Date de création de la fiche	Date de mise à jour / par qui ?
Thématique : ...			
Rappel des modalités de mise en œuvre			
Bilan (année n) : - Résultats obtenus - Freins identifiés - Actions correctives			

Suivre les actions sur les années n+1, n+2...

Permet de préparer le feed back auprès de la hiérarchie et de la valorisation des résultats

Amélioration continue

Mobilisation interne

b) Suivi des actions

- Définir des indicateurs*, eux aussi SMART
 - **Organiser dès l'amont la collecte de données** et les processus de suivi, en équipe projet et avec l'appui du contrôle de gestion
 - Centraliser l'information
 - Définir une fréquence de suivi des indicateurs


c) Évaluer et formaliser

- Nécessaire pour **adapter les actions et la communication** autour du projet
- Définir une fréquence temporelle
- Formaliser l'évaluation par un feed back en groupe de travail / revue de direction

Exemple de matrice d'évaluation

* Des indicateurs de l'écoresponsabilité existent dans le cadre de l'exemplarité de l'Etat
www.administration-durable.gouv.fr

Action n°...	Prévisionnel	Réalisé	Analyse, nouveaux objectifs
Résultats acquis			
Moyens mis en œuvre			




Valoriser les résultats

4. Valoriser l'existant, les résultats :

Valoriser ce qui est fait **rassure** et constitue un puissant moyen d'action


- Identifier les actions menées (individuelles, dans un service ou sur un site)
- Valoriser le travail effectué,
- Inciter à une continuité,
- Participer à des réseaux d'échanges intra / extra,
- Communiquer en interne sur les résultats positifs acquis par tous les canaux possibles.



Partageons nos expériences pour faire avancer notre avenir !

2^e RENCONTRE
DES ADMINISTRATEURS ET COLLABORATEURS
ÉCO-RESPONSABLES

7 et 8 Février 2008
Salon de l'Énergie Paris



Eco@cteurs ensemble
Le 1^{er} séminaire national de l'écoresponsabilité
12 - Juillet 2008

Sensibiliser et former les agents :

Objectifs : faire évoluer les comportements individuels, mieux faire accepter les orientations, impliquer les agents

- Actions de communication tout au long de la démarche, dans le long terme, avec des messages spécifiques aux métiers et services
- Sensibilisation, formations thématiques,
- Informations sur les impacts induits par les activités
- Planifier les étapes de la campagne de communication interne
- Avec des outils : Kit de communication interne, guide de sensibilisation



Le cadre national

- Le plan national d'action pour des achats publics durables
 - Issu des vellités d'exemplarité de l'Etat inscrites dans la SNDD
 - Rendu public au printemps 2007
 - Regroupe les enjeux, les objectifs et les outils pour la commande publique durable
 - Rappelle que le code des marchés publics est adapté à la prise en compte du développement durable (dans l'expression des besoins, dans l'intégration des critères de choix, dans l'économie des marchés)
- La stratégie nationale de développement durable
 - Initiée en 2003, mise en cohérence avec la Stratégie européenne de développement durable en 2006, actualisée pour la période 2009-2012
 - Prise en compte des travaux du Grenelle de l'environnement
- L'exemplarité de l'Etat résumée en une circulaire du Premier Ministre




Agence de l'Environnement
et de la Politique de l'Energie


La circulaire PM du 03/12/08 « relative à l'exemplarité de l'Etat au regard du développement durable dans le fonctionnement de ses services et de ses établissements publics »

- « utiliser ses propres moyens de fonctionnement pour renforcer et favoriser l'émergence de modes de production et de consommation plus durables. »
- 20 fiches thématiques, comportant des objectifs chiffrés et datés, des actions à mettre en œuvre et des indicateurs à suivre
- Une prise en compte des achats de produits et de services dans les thèmes suivants :
 - Matériel de bureautique
 - Solutions d'impression
 - Papier
 - Fournitures de bureau
 - Alimentation
 - Vêtements
 - Mobilier
 - Bois et produits dérivés du bois
 - Nettoyage des locaux
 - Espaces verts et non bâtis
 - Voitures
- Création du service des achats de l'Etat le 17/03/09
 - Doit simplifier l'accès aux achats éco responsables, participer à la formation de acteurs concernés par les achats
 - Doit permettre de suivre les indicateurs spécifiques aux achats de l'Etat

Objectifs de la circulaire basés sur la politique d'achats de produits et de services		
Matériels de bureautique	2010	60 % des nouveaux matériels avec performances équivalentes au TCO
	2008	Consommation énergétique équivalente au label Energy Star
Solutions d'impression	2010	Suppression imprimantes à jet d'encre
		Non remplacement de 80 % des imprimantes individuelles
		Développement des copieurs multifonctions
		Cartouches laser avec caractéristiques au moins égales à l'écolabel français
Papier	2010	Utilisation exclusive de papier éco responsable
	2012	Réduction de 50 % de la consommation de papier
Fournitures de bureau	2010	Réduction de 10 % de la consommation de fournitures
	2012	100 % de produits achetés avec caractéristiques équivalentes à celles des écolabels
		Suppression des substances toxiques
Alimentation	2010	15 % de produits AB dans les services de restauration des administrations et EP
	2012	20 % de produits AB dans les services de restauration des administrations et EP
Vêtements	2012	50 % du montant des marchés de vêtements avec exigences environnementales, sociales, traçabilité (2/3)
Mobilier	2010	100 % de produits bois issus de sources légales ou PEFC
	2012	50 % du montant des marchés pour le mobilier avec caractéristique écolabel français ou éco conçu
Bois et produits dérivés	2010	Achat seulement de bois certifié ou issu de forêts gérées de manière durable

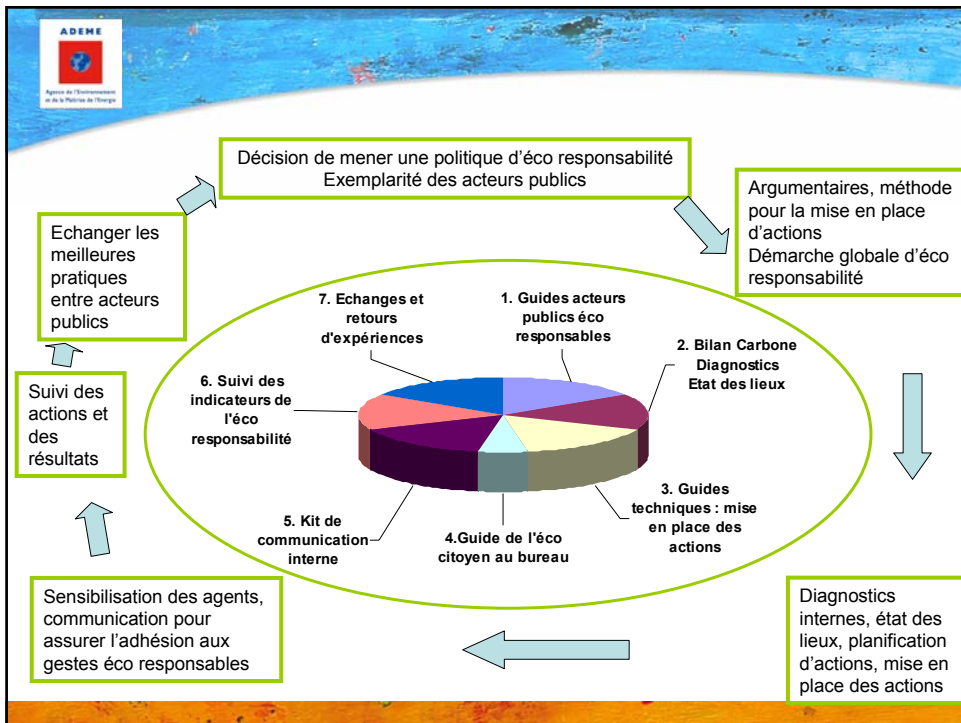


Nettoyage des locaux	2012	Atteindre 80 % de produits écolabellisés
		Atteindre 25 % du montant des marchés de prestations de nettoyage comprenant une clause d'insertion ou personnel handicapé
		Atteindre 40 % des horaires de travail en journée pour les prestations de nettoyage
Espaces verts et non bâtis	2012	100 % achat d'amendement compatible Ecolabel ou issu de la valorisation de déchets organiques
		50 % de produits issus de filière de valorisation de déchets animaux dans achats engrais
		100 % achats composteurs compatibles Eco label
		50 % marchés de prestation avec insertion ou personnes handicapées
Voitures particulières	2009	Intégration à la politique de commande les coûts d'exploitation, consommation, pollution, CO2
	2012	Emission max de 130 gCO2 par Km (hors véhicules opérationnels)
Achats socialement responsables	2012	Dans les segments comportant au moins 50 % de main d'œuvre : 10 % au moins des achats à des entreprises relevant de l'insertion
		Exigences d'achats éthiques et équitables



Les outils d'accompagnement de l'ADEME pour les acteurs publics

Quels sont les principaux outils actuellement proposés ?
 Quelles sont les méthodes à appliquer ?
 Quand les utiliser dans ma démarche ?



ADENE
Agence de l'Environnement
et de la Politique de l'Énergie

1. Les guides méthodologiques

Argumentaires, méthode pour la mise en place d'actions
Démarche globale d'éco responsabilité

1. Guides acteurs publics éco responsables

Le guide des administrations éco responsables

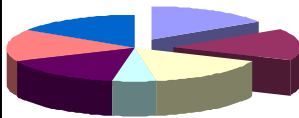
Le guide des collectivités éco responsables (format CD ROM)

Ces guides, véritables boîtes à outils, répondent aux questions suivantes :

- Comment engager une démarche éco-responsable dans un service administratif ?
- Quels arguments peut-on employer pour convaincre les agents et leur encadrement ?
- Comment conduire des actions en mobilisant les agents ?

2. Bilan Carbone / Diagnostics / Etats des lieux

Diagnos-
tics
internes, état des
lieux, planification
d'actions



2. Bilan Carbone
Etat des lieux et
diagnostics

Comment faire ?

-En interne, par le biais des formations
proposées par l'ADEME (collectivités)
ou l'IFORE (administrations)
-Avec l'aide d'un consultant agréé /
cahier des charges et liste de bureaux
d'études sur le

www.ademe.fr/bilan-carbone



BILAN CARBONE™



Une évaluation globale

Sont prises en compte toutes les émissions
de gaz à effet de serre liées aux activités
propres à la structure.

Une approche opérationnelle

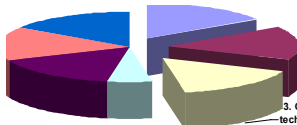
Des tableaux de calculs simples et
rapides vous sont proposés afin de tirer le
meilleur parti de vos données de
fonctionnement disponibles (factures
d'énergie, quantité de matériaux achetés,
km parcourus...).

Vos émissions de gaz à effet de serre
sont ainsi évaluées et hiérarchisées poste
par poste, service par service ou activité
par activité.

Il fait office de diagnostic préalable pour
repérer les sources d'émissions de GES,
hiérarchiser
les mesures du plan d'action et
déterminer des objectifs de réduction.

3. Les guides techniques et formations

Diagnos-
tics internes, état
des lieux, planification
d'actions, mise en place
des actions



3. Guides
techniques
formations

Une expertise technique sur l'ensemble des thèmes de l'Agence, disponible
dans des supports documentaires. De nombreuses possibilités de formations
techniques via l'ADEME, ou l'IFORE pour les administrations.

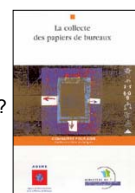


Achats publics responsables :

- Guide de l'achat public éco responsable
- Passeport Eco produit
- Réseaux d'acheteurs publics
www.achatsresponsables.com
- Formations IFORE sur l'achat public durable

Gestion des déchets :

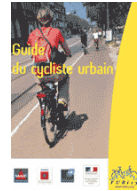
- La collecte des papiers de bureau
- Administration et Etablissements Publics, comment gérer vos déchets ?
- Formation IFORE sur la gestion éco-responsable des déchets



3. Les guides techniques et formations

Mobilité :

- Réalisez un Plan de Déplacement Entreprises
- Guide du cycliste Urbain
- Formations ADEME / IFORE sur les PDE



Principes de l'éco communication :

- Le guide de l'éco communication
- Vers une communication plus responsable
- Formations ADEME / IFORE sur l'éco-communication

Les Certificats d'Economie d'Énergie : Collectivités et Etablissements Publics



Formations ADEME / IFORE sur la Maîtrise de l'énergie
dans les bâtiments, les énergies renouvelables

3. Les guides techniques et formations



Formation ADEME :

- L'éco communication. Intégration de l'environnement dans la conception des produits de communication
- PDE : les clés de la réussite
- Formations Bilan Carbone®
- (...)

Tout le catalogue des formations sur le www.ademe.fr rubrique formations / offres de formations externes

Formations conduites par l'IFORE :

- Comment élaborer un PDE ?
- Mettre en œuvre la démarche Bilan Carbone dans son administration : méthode et outil
- (...)

Tout le catalogue sur le www.ifoire.ecologie.gouv.fr/

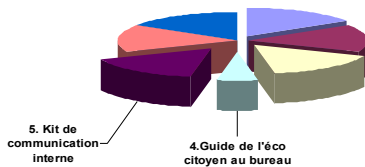
FORMATIONS	IFORE	DUREE
Introduction à l'éco-responsabilité		1 jour
Comment conduire une démarche éco-responsable ? Méthodes et outils pour les chefs de projet		2 jours
Gestion éco-responsable des déchets		2 + 1 jours
Gestion éco-responsable de l'énergie – le management des bâtiments publics		3 jours
Gestion éco-responsable des espaces non bâtis		2 jours
Sensibilisation à la démarche haute qualité environnementale (HQE®) des bâtiments		1 jour
Approfondissement de la démarche HQE® (haute qualité environnementale) du bâti		3 jours
L'achat public durable : comment prendre en compte le développement durable dans la commande publique ?		2 jours
L'achat public durable pour les marchés de faible montant – comment prendre en compte l'environnement dans les achats courants de fournitures		1 jour
L'achat public durable : mettre en œuvre les clauses d'insertion sociale		1 jour
La communication éco-responsable		1 jour

(formations gratuites destinées aux agents de l'Etat, ouvertes aux collectivités dans la limite des places disponibles)

4 et 5. Communication interne

Sensibilisation des agents, communication pour assurer l'adhésion aux gestes éco responsables

La réussite de la mise en place d'un plan d'actions éco responsables passe par l'adhésion de l'ensemble des agents des structures publiques. Pour pouvoir les impliquer au quotidien, il est nécessaire de les sensibiliser, de les associer aux actions.



Guide de l'éco citoyen au bureau :
Chiffres clés par thématiques, bons gestes, sensibilisation aux problématiques environnementales

CLIC'ADEME Eco Responsabilité Acteurs Publics :

Kit de communication interne, contenant des fiches thématiques pour les chefs de projets, des affiches et diaporamas déjà réalisés sur les thèmes de l'éco responsabilité et un studio graphique permettant d'en réaliser facilement, à partir des éléments propres à chaque structure.



6. Suivi des résultats

Suivi des actions et des résultats



La mise en place d'indicateurs de suivi permet d'évaluer sa politique éco responsable. Les indicateurs peuvent être quantitatifs et qualitatifs, sur l'ensemble des thématiques. La communication interne peut s'appuyer sur ces indicateurs, notamment grâce au CLIC'ADEME.



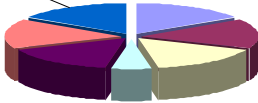
Pour les administrations et établissements publics, chaque gestionnaire de site a accès au registre des indicateurs de l'éco responsabilité en ligne : www.administration-durable.gouv.fr
Cet outil permet de suivre une grande partie des indicateurs précisés dans la circulaire du 03/12 sur l'état exemplaire.

Le suivi d'indicateurs pertinents permet une évaluation de ses actions, montre les impacts évités, les économies générées, et permet une amélioration continue du fonctionnement des services au regard du développement durable.

7. Échanges et retours d'expériences

Échanger les meilleures pratiques entre acteurs publics

7. Echanges et retours d'expériences



« Newsletter » électronique :
Eco-@cteurs ensemble permet de connaître les plus récentes expériences réussies en terme d'éco responsabilité, dans l'ensemble des acteurs publics (administrations, collectivités, établissements publics)
Parution trimestrielle, sur inscription

Rencontres des administrations et collectivités éco-responsables :

Ce colloque national réunit tous les 2 ans les acteurs publics prêts à échanger sur le thème de l'éco responsabilité et à témoigner sur les meilleures pratiques

Réseaux d'acheteurs publics éco responsables (www.achatsresponsables.com)

Ces réseaux régionaux et inter régionaux mettent en relation les acteurs publics pour échanger les bonnes pratiques liées à une commande publique favorisant l'intégration des clauses environnementales et sociales

Merci pour votre attention